

COURS DE JAPONAIS POUR ADOLESCENTS

Année scolaire 2025/2026

Mercredi de 17h à 18h30

Ces cours s'adressent aux élèves de 11 à 15 ans dont le japonais n'est pas la langue maternelle. Il est possible de continuer jusqu'à l'âge de 17 ans.

Inscription : à partir du mardi 2 mai 2025

Rentrée : le mercredi 10 septembre 2025 à 17h



Caractéristiques des cours

- Durée : 3 – 4 ans
- Tous les professeurs sont japonais et les cours suivent une méthode directe. Certaines explications peuvent cependant être données en français selon les besoins. Il n'y a pas de souci si votre enfant n'a aucune connaissance de la langue japonaise.
- Deux contrôles des connaissances sous forme d'examen ont lieu au milieu et à la fin de l'année scolaire et permettent d'accéder au niveau suivant.
- Possibilité de basculer sur un cours d'adulte à la fin de l'année scolaire.

Modalités d'inscription « Première inscription » *Voir le verso*

Règlement

- Droit d'inscription : **40€** par famille
 - Frais de cours : **520€** pour l'année scolaire 2025/2026
2^e enfant (-10%) : 468€, 3^e enfant (-20%) : 416€
 - Matériel pédagogique : **23€**
 - Manuel pour débutant : 5€
 - Livre de grammaire et de vocabulaire : 5€
 - Livre de « Hiragana » : 5€
 - Livre de « Katakana » : 5€
 - Cahier d'exercices : 3€
-
- Manuels « Minna no Nihongo I » (2 livres) : **77€** (Ces manuels sont utilisés pendant 3 - 4 ans.)
Les élèves n'ont pas besoin d'acheter les manuels "Minna no Nihongo I" dès le début de l'année scolaire, mais commenceront à les utiliser à partir du printemps 2026. Quand ils les utiliseront, le professeur vous informera.



Paiement par virement bancaire ou carte de crédit ou chèque (à l'ordre de **TENRI**) ou espèces

- Les frais de scolarité doivent être réglés à l'avance.
- Les sommes versées pour la scolarité ne sont en aucun cas remboursables après la rentrée.

Modalité de paiement pour la scolarité annuelle et le droit d'inscription

- Possibilité de paiement en 3 fois (par chèque uniquement). Les trois chèques devront être établis en même temps, signés et datés de la date d'inscription. Le 1^{er} chèque sera encaissé lors de l'inscription de votre enfant et les 2^e et 3^e chèques seront encaissés au cours des mois d'octobre et de décembre.
- Le montant des chèques devra être équivalent à un tiers du prix total à régler. Si le prix divisé donne lieu à des montants comprenant des centimes, veuillez faire en sorte de les arrondir en augmentant le premier chèque.
Ex. Montant du 1^{er} chèque : **195€** Montant du 2^e et 3^e chèques : **194€**
Total à régler : **583€** (Frais du droit d'inscription, 40€ et du matériel pédagogique, 23€ inclus)

Contact

Responsable du cours : M.KOBAYASHI
kodomo@tenri-paris.com

Modalités d'inscription

Année 2025/2026

Première inscription



1. Préinscription

Veillez effectuer votre préinscription à partir du lien suivant :

https://membre.tenri-paris.com/pre_inscription

A la troisième page, dans la section « **Cochez les activités qui vous concernent** », veuillez

sélectionner « **Cours de japonais pour adolescents** » et renseigner les informations de votre enfant et celles de la personne à contacter en cas d'urgence, puis cliquez sur le bouton « **Enregistrer** ».

Une fois la préinscription complétée, votre **numéro de préinscription** vous sera envoyé par courriel. Ces informations étant nécessaires lors du règlement des frais de cours, merci de bien vouloir conserver le numéro ainsi que le courriel.

2. Paiement des frais

L'école vous enverra la confirmation de la classe de votre enfant ainsi que les modalités de paiement accompagnées d'un devis. Veuillez régler les frais en choisissant le mode de paiement qui vous convient.

3. Inscription

Les démarches d'inscription sont terminées une fois que vous avez effectué le règlement des frais de cours.

Veillez connecter à votre « **Espace membre** » sur notre site ou à partir du lien ci-dessous, afin de vérifier que votre inscription a bien été prise en compte.

<https://membre.tenri-paris.com/>

Après le règlement des frais, la prise en compte de votre inscription peut prendre 2 ou 3 jours.



4. Réception des manuels pédagogiques

Les manuels pédagogiques sont compris dans les frais à payer lors de l'inscription. Si vous choisissez de payer directement à l'accueil de notre établissement, les manuels vous seront remis à ce moment-là. Dans le cas de règlement par chèque(s) ou par virement bancaire, nous vous prions de bien vouloir passer à l'accueil avant la rentrée (Le 10 septembre 2025) afin de recevoir les manuels. Merci de présenter votre carte d'adhérent ou de renseigner votre numéro d'adhérent si vous n'avez pas de carte d'adhérent. D'autre part, nous vous conseillons de vérifier au préalable que l'école sera bien ouverte à la date prévue de votre passage.

Ouverture de l'accueil :

- Du lundi au vendredi de 12h à 19h
- Samedi de 12h à 18h30

L'Association est fermée les dimanches, les jours fériés et les périodes :

- Du 1^{er} au 17 août 2025
- Du 21 décembre 2025 au 4 janvier 2026

